

Notre soutien au droit d'autodétermination du peuple tibétain - Réponse à la lettre de l'association Tibet Libre adressée à Philippe Poutou

lundi 3 avril 2017, par [NPA](#), [Tibet Libre](#) (Date de rédaction antérieure : 26 mars 2017).

Réponse à Tibet Libre

Nous soutenons le droit à l'autodétermination du peuple tibétain - ce qui inclut évidemment le droit à l'indépendance.

Plus précisément, nous soutenons le combat du peuple tibétain contre la colonisation en cours de son pays par le pouvoir chinois.

Dans le cadre du développement des luttes de libération dans le monde colonial et semi-colonial au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et de la victoire du PCC en 1949, la question s'est posée de ce qu'il allait advenir des relations entre Pékin et les nombreuses populations non-Han de la « périphérie ». Une « union libre » ou une (con)fédération étaient envisageables. La réponse à cette question s'est avérée négative.

Le droit d'autodétermination reconnu dans la Constitution de 1931 (les « soviets » constitués par le PCC) a été effacé. L'autonomie promise aux minorités ethniques en 1984 a été vidée de tout contenu significatif et le gouvernement de la Région autonome du Tibet est resté une fiction. Aucune forme de fédéralisme n'a été mise en œuvre. Le chauvinisme grand' Han a imposé sa loi. Le groupe communiste tibétain en a d'ailleurs payé le prix : son principal dirigeant, Phuntso Wangye, a été purgé en 1957, puis jeté en prison pendant 18 ans.

Nous jugeons en conséquence que le peuple tibétain est soumis à une sévère oppression nationale et religieuse. Nous réclamant nous-mêmes des idéaux socialistes ou communistes, nous nous devons d'être particulièrement clairs à ce sujet. Il est aussi devenu l'otage des conflits géopolitiques, compte tenu en particulier la situation stratégique du haut plateau tibétain dans l'Himalaya. C'est particulièrement net dans les années 1950, à la suite de la guerre de Corée. Le PCC a brutalement inversé sa politique tibétaine, passant d'une alliance avec les élites à une réforme agraire menée de façon autoritaire - la décennie se concluant sur le soulèvement de 1959.

La Chine est maintenant une puissance capitaliste. L'intégration économique de la « périphérie » s'accroît. Le Tibet est devenu une terre de colonisation Han avec le développement des infrastructures et la politique des nouvelles « routes de la soie ». Il nous paraît, dans ce contexte, particulièrement important de renouveler notre soutien au combat d'autodétermination du peuple tibétain.

Le Dalai-Lama porte sur le plan international la question tibétaine. Tant en matière religieuse que culturelle, la référence à l'identité bouddhiste du Tibet constitue certainement un ciment de résistance face aux politiques d'assimilation de Pékin. Nous souhaitons cependant soulever deux

problèmes à nos yeux importants.

Le Dalai-Lama est une autorité à la fois religieuse et étatique (gouvernement en exil) ; un statut ambivalent qui peut légitimer un pouvoir théocratique. Aucune société, pourtant, n'est homogène en matière de croyances (ou de non-croyance), pas plus que sur le plan ethnique. L'égalité citoyenne ne peut être pleinement reconnue là où il y a religion d'Etat - ou une définition ethnoreligieuse de l'Etat.

Le Dalai-Lama est connu pour la prudence avec laquelle il cherche à négocier une solution à la « question tibétaine » avec le gouvernement chinois. Face à l'intransigeance du PCC, le nationalisme tibétain peut se différencier. Des courants d'extrêmes droites peuvent se constituer. Des mouvements bouddhistes d'extrême droite existent d'ores et déjà en Birmanie et au Sri Lanka (voire en Thaïlande avec les ultra-royalistes).

Nous nous inquiétons de telles possibilités ; non pas pour modérer notre soutien au combat d'autodétermination du peuple tibétain, mais pour le renforcer. En Chine même, des personnalités ont condamné la politique de leur gouvernement au Tibet. Nous devons, en France et ailleurs, œuvrer à développer de telles solidarités - et nous vous remercions de contribuer par votre activité à maintenir présente, en France, cette question.

L'équipe de campagne de Philippe Poutou

Le Nouveau Parti anticapitaliste (NPA)

La lettre de Tibet Libre

Monsieur Philippe Poutou,

Comme vous le savez, depuis le soulèvement des Tibétains en 1959, les droits de l'homme sont bafoués au Tibet. Faute de résolution de la question tibétaine, la situation ne fait malheureusement qu'empirer, comme l'illustre la répression des manifestations de 2008, et depuis 2009, les plus de 145 immolations de Tibétains, appelant à la liberté au Tibet lors de ces actes de désespoir. Nous sommes nombreux à penser que la France, pays des droits de l'homme, ne peut fermer les yeux.

Ce sujet nous semble trouver sa place dans le débat électoral. A l'approche des élections présidentielles, les associations françaises proches de la cause tibétaine sont soucieuses de votre position en tant que candidat.

Nous vous adressons donc quelques questions, en vous remerciant respectueusement de bien vouloir nous faire parvenir vos réponses dès que possible.

Nous ne manquerons pas, bien entendu, de faire connaître vos réponses à nos adhérents et sympathisants.

Si vous êtes élu Président de la République :

· Comment pensez-vous agir pour promouvoir l'ouverture de négociations entre le gouvernement tibétain en exil et le gouvernement chinois sur le futur statut du Tibet ?

· Etes-vous prêt à soulever la question du Tibet au sein d'instances internationales comme les Nations Unies et en particulier à son Conseil des droits de l'homme ?

· Rencontrerez-vous le Dalaï Lama, symbole de la cause tibétaine et de la non-violence, s'il visitait la France lors de votre mandat ?

Dans l'attente de votre prompt réponse, nous vous prions de croire, Monsieur Philippe Poutou, en l'expression de notre considération la plus respectueuse.

Philippe, pour l'association Tibet Libre
